Plan de situation rez-de-chausée, 1/500

Coupe transversale AA' - Avenue de l'Ain, 1/200

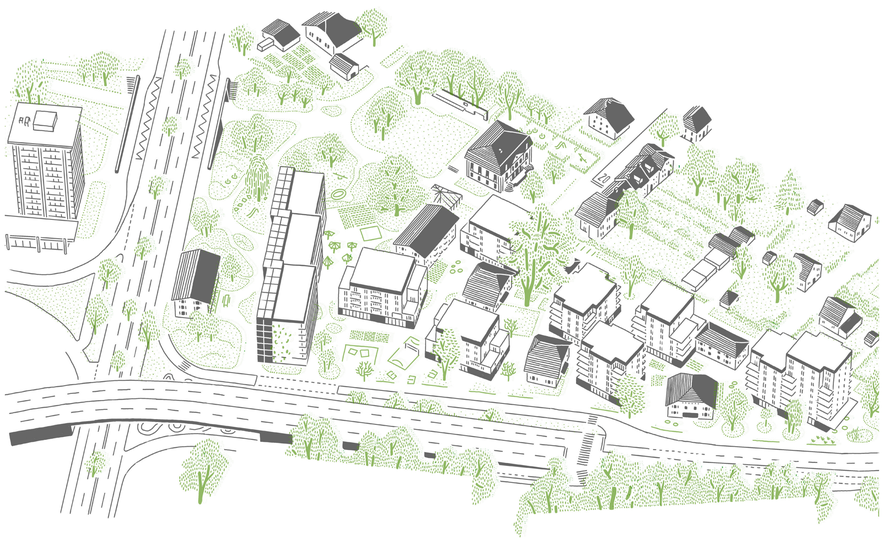

Axonometrie de l'ensemble urbain

Jardins potagers (vue A)

Ambiance d'un micro-lieu (vue B)

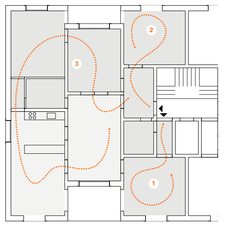

Type 1 - 6 pièces
bâtiment Saturne

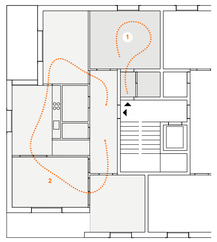

Type 2 - 5 pièces
bâtiment Uranus

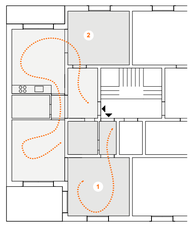

Type 3 - 4 pièces
bâtiment Pluton

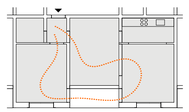

Type 4 - 3 pièces
bâtiment Mars

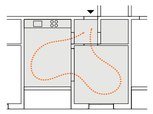

Type 5 - 2 pièces
bâtiment Mars

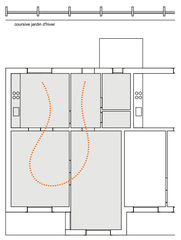

Type 6 - 3 pièces
coursive - jardin d'hiver
bâtiment Venus

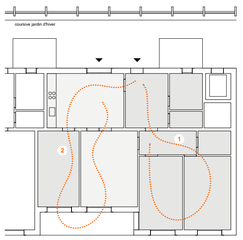

Type 7 - 5 pièces
coursive - jardin d'hiver
bâtiment Venus

Le projet développe la dynamique vers les nouvelles formes d'habitat. En plus des clusters attendus, il propose des typologies les plus variées possibles. Ces solutions veulent soutenir une manière de vivre et ainsi encourager la diversité sociale au sein du quartier.

Cela commence par un panel de tailles de logis qui propose des logements du 2 au 6 pièces, pour inciter autant les étudiants, les jeunes couples que les familles nombreuses à venir vivre ici. Le projet s'attache aussi à développer des typologies les plus flexibles possible. Elles offrent ainsi la possibilité d'être investies par les habitant·e·s, sans prédéterminer leur utilisation. Chacun·e, en fonction de son mode de vie, a la possibilité d'investir les pièces comme il·elle l'entend.

Aussi, par le biais de doubles entrées et de halls distributifs, des parties de l'appartement peuvent être utilisées de façon indépendante. Ainsi, il est possible d'accueillir des adolescent·e·s en quête d'indépendance ou avec des grands-parents peu autonomes. Ce dispositif peut également permettre les formes de travail alternatives comme le télétravail, ou d'autres formes de travail à domicile.

La diversité typologique produit une animation et une activité et fait de ce quartier un lieu vivant tout au long de la journée, de la semaine, ... et à toutes heures de la journée.

Etage type, 1/500

Construire avec l'existant

Le projet de nouveaux logements complète avec délicatesse un contexte déjà habité, il ne fait pas «table rase» de l'existant. Il part du principe que les composantes végétales et architecturales présentes sur le site sont des ressources matérielles et immatérielles avec lesquelles avec lesquelles il est judicieux de composer. Il semble qu'un projet de densification au XXIième siècle devrait en tenir compte.

Le maintien des immeubles et des pavillons identitaires des années 50, facilite l'insertion des nouveaux volumes. Il permet d'articuler les échelles et les espaces. Les bâtiments conservés sont juxtaposés ou parfois même accolés aux nouveaux et fabriquent ainsi des situations inédites de mélanges et de diversité architecturale. Les bâtiments identitaires héritent d'un rôle nouveau : certains masquent le bruit des infrastructures bruyantes, permettent l'installation de programmes alternatifs ou d'autres encore proposent des formes novatrices d'habitat.

Une attention particulière est apportée aux arbres présents sur le site. Ce végétal est source de vie, support de nature et de fraîcheur. Le projet propose de conserver un maximum de sujets, au-delà même des arbres majeurs indiqués comme « à maintenir ». Ceci assure, dès la livraison des immeubles, un cadre de vie arboré qualitatif et porteur de biodiversité.

Diversité des micro-lieux

Au sein des espaces entre les bâtiments, se développent des micro-spatialités. Chacune prend une figure et une atmosphère différente selon l'ordonnancement des volumes, l'occupation des rez de chaussé, les locaux communs, les commerces, l'essence des arbres qui les animent. Ces cœurs apportent au projet une échelle domestique et encouragent des modes de vies centrés sur l'associatif, l'entraide et la nature. Le prolongement des rez dans ces espaces facilite l'hospitalité, le participatif et le festif dans le quartier.

Pour permettre cette nature foisonnante, les cycles de l'eau, du sol et de l'air sont valorisés par la récupération et le recyclage. Des composts et des points de récupérations d'eau sont installés aux abords de ces espaces. Les sols sont ouverts au maximum, même les dessertes techniques et sécuritaires sont assurées en stabilisé ou en gravier/gazon. De plus, les différentes aménités nécessaires à la diversité des usages et des habitudes - banc, jeux, fontaines, abris vélos, jardinets, ...- sont disséminées sur l'ensemble du quartier. Le projet a pour ambition d'apporter un support qualitatif pour le développement de la solidarité et des échanges sociaux. Il souhaite être un lieu pour tou·te·s, propice à la rencontre, afin de lutter contre l'isolement urbain.

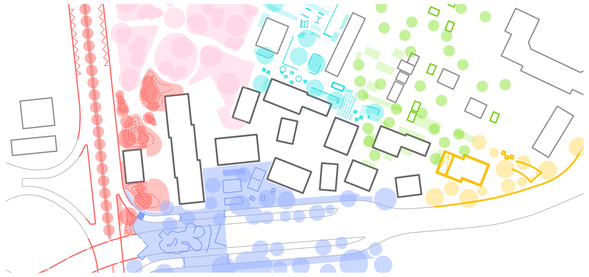

Continuité des espaces voisins

L'ancrage du quartier dans son contexte se crée par différentes typologies de bords.

Le projet anticipe les nuisances des grandes infrastructures routières. Un petit immeuble existant est transformé en lieu associatif et la construction du bâtiment linéaire à coursive permet de protéger les habitations du bruit. Au sol, une frange vallonnée et arborée permet de prolonger cet écran nécessaire au bien-être du quartier.

Au nord, le futur quartier s'ouvre sur un parc. Le recul des fronts construits permet de l'augmenter à 10'000m2. Cœur de fraîcheur pour le quartier, il met en scène la ferme Menu Pellet, la Villa Concorde et permet l'accès au passage sous-voie menant aux quartiers des Libellules. Les habitant·e·s traversent le parc pour accéder aux arrêts de bus jouxtant l'avenue de l'Ain.

Sur le perron de la Villa Concorde, une place de village généreuse, arborisée, permet d'organiser des fêtes de quartier. Le nouveau bâtiment qui la borde offre une délimitation spatiale claire et des locaux commerciaux au rez de chaussée.

La suppression des véhicules sur l'avenue de la Concorde permet de générer un espace public piéton. Différentes aménités y sont installées - écopoints, fontaines, vélo-stations, toilettes publiques, jeux de rue... Face à l'avenue d'Aïre, un front bâti repère, marque l'entrée du quartier.

Enfin, au sud, la nouvelle route est apprivoisée par une arborisation généreuse. Le front bâti discontinu invite à rejoindre les alcôves entre bâtiment qui accueillent des programmes diversifiés. Un trottoir « piéton/vélo autorisé », un plateau piétonnier et un skate-park permettent de désenclaver le quartier et donne accès aux rives du Rhône.

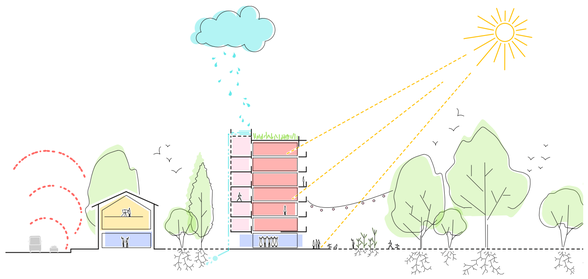

Économie des ressources

Le projet défend une intervention peu gourmande en énergie, promouvant l'emploi de matériaux bio-sourcés et le recyclage.

En conservant sept bâtiments existants pour accueillir une partie du programme, le projet défend une démarche low-tech et durable. De plus, il emploie des matériaux bio-sourcés, comme le bois, la terre ou la paille. Ainsi, un habitat sain, accessible et pertinent pour tou·te·s est assuré. Le projet défend également l'idée d'une consommation très faible, en chauffage. Pour cela, les principes de bâtiments passifs seront mis en place grâce à l'utilisation du rayonnement solaire couplée aux effets de masse et d'inertie thermique des constructions.

La seconde démarche importante pour un projet low-tech est le recyclage, la déconstruction plutôt que la démolition. Une stratégie de récupération sera mise en œuvre en amont du projet. Par exemple, les tuiles, les plots et les dalles bétons sont réemployés pour les cheminements extérieurs, les fenêtres et les bois de charpentes pourront permettre la construction d'une serre de quartier ou de châssis pour les potagers communs. Pour le végétal, en plus des arbres conservés par le projet, les arbustes et les vivaces pouvant faire l'objet d'une transplantation seront mis en jauge dans une pépinières de quartier en attendant leur replantation.

Enfin, le parking souterrain a un impact écologique non négligeable. Conscient de la nécessité d'avoir des places de stationnements, différentes pistes permettront de diminuer leur nombre au sein du projet : l'auto-partage, des conventions d'occupation de parkings existants (souvent sous-utilisés), un réseau de transports en commun dense et un encouragement à l'emploi du vélo seront également réfléchis.

Schwarzplan, 1/5000

Coupe BB', 1/500

Coupe CC', 1/500

Coupe DD', 1/500

Coursive/terrasse habitée
Fagulha Oliveira Ruivo Arquitectos

Exemple d'un bâtiment d'habitation low-tech sans chauffage
Erlenmatt, Basel, Degelo Architekten

Parc Vallée aux Loup, Malabry, France

Zurich, Suisse

Eco-quartier, Fribourg-en-Brisgau, Allemagne

Eco-quartier, Berlin, Allemagne